Bon nombre d'experts déplorent depuis plusieurs années l'évolution du profil des assolements en France. Leur processus de simplification apparaît en effet comme une tendance lourde.

cultures représentent près de 90 % . de la sole cultivable en France

eaucoup d'experts voient dans la diversification des assolements un outil de lutte contre les bioagresseurs et de déploiement de bonnes pratiques agricoles et environnementales, dont on sait qu'elles sont une des conditions pour accéder aux aides PAC. Le processus de simplification des assolements apparaît toutefois comme une tendance lourde.

En France, depuis 2000, sept cultures représentent près de 90 % de la sole cultivable. Il s'agit des céréales à paille, du tournesol et du colza, cultures auxquelles il faut ajouter les prairies temporaires. Les céréales et les prairies temporaires sont donc prédominantes en matière de sole cultivée. Cette tendance à la simplification des assolements s'accompagne de fortes disparités régionales. Par rapport aux autres pays membres de l'UE, les quantités produites de céréales secondaires (orge, seigle, avoine) sont moins élevées en France, à peu près équivalentes en oléagineux (colza et tournesol)

et supérieures en pois et protéagineux (la production française de pois atteint 50 % de la production de l'UE). Cette simplification des assolements soulève de nombreuses questions relatives aux bénéfices que l'agriculture peut en tirer, mais aussi aux risques environnementaux dont elle est porteuse.

ÉVOLUTION DES SURFACES DÉDIÉES AUX GRANDES **CULTURES EN FRANCE**

Le choix de tel ou tel assolement répond à plusieurs paramètres pouvant se télescoper et élever le niveau de complexité dans la décision de la variété de culture à semer. Il peut s'agir des objectifs économigues de l'agriculteur, du niveau de la demande, et en particulier celui lié aux débouchés industriels, des paramètres pédo-climatiques, de l'influence des politiques publiques, sans négliger le rôle que peuvent jouer d'autres facteurs comme les dégâts d'hiver, le prix des céréales ou des oléagineux ou encore, sur le plan social, l'attrait d'une vie personnelle en phase avec les autres catégories socioprofessionnelles (congés durant l'été par exemple)1.

Parmi les 310 000 exploitations produisant des denrées issues des grandes cultures, à peine 120 000 sont spécialisées, ce qui représente moins de 25 % de l'ensemble des exploitations agricoles françaises. Elles étaient 19 % dix ans plus tôt. La surface moyenne de ces exploitations agricoles s'est accrue, atteignant plus de 76 ha². Deux éléments importants sont à retenir en matière de surfaces. Le premier concerne les céréales à paille, qui occupent les surfaces les plus impor-



L'orientation variétale des semis répond à des critères économiques, agronomiques mais aussi de soutiens publics et de choix sociétaux.

10



tantes, notamment le blé, comparativement aux autres grandes cultures. Une relative stabilité des surfaces dédiées au blé tendre est observée.

En revanche, un effondrement des surfaces cultivées en pois a été constaté (graphique 1 p12). En 2013, près de 190 millions d'hectares étaient utilisés pour la production de pois et de féveroles. Cette évolution pose d'ailleurs question sur la perspective d'accroître en surface et en volume cette culture pour desserrer, ne serait-ce que partiellement, la contrainte d'approvisionnement en produits destinés à l'alimentation animale. L'évolution particulièrement notable est la forte progression de la surface cultivée en colza, alors que, dans le même temps, celle dédiée au tournesol a connu un coup d'arrêt à partir du début des années 90 (graphique 2 p12). Entre 2000 et 2010, la surface en colza a augmenté de 34 % dans les exploitations spécialisées. Le profil des surfaces allouées au colza apparaît similaire dans l'UE, mais pas en tournesol, puisque la dynamique européenne est beaucoup plus contrastée comparativement au cas français.

QUELQUES FACTEURS EXPLICATIFS

Le fonctionnement même des marchés agricoles - et plus spécifiquement celui des produits de grandes cultures - exerce-t-il une influence sur les décisions d'assolement des agriculteurs ? En d'autres termes, est-ce l'information livrée par le marché, en l'occurrence le prix, qui constitue le facteur déclenchant la décision d'emblaver et de produire telle ou telle culture ? D'autres paramètres, plus institutionnels, comme les règlements européens, les aides à la production, la fiscalité... entrent-ils pour une part importante dans la décision des agriculteurs?

S'agissant du colza, deux périodes sont à distinguer. Durant plus de vingt ans, entre le début des années 60 et la première moitié des années 80, les surfaces dédiées au colza évoluent lentement, voire très peu. Un repli des surfaces cultivées en colza peut même être observé à partir de 1986, date à laquelle sont instaurés les principes des Quantités Maximales AutoPlus de Surface movenne des exploitations spécialisées en grandes cultures

risées pour les oléagineux. Elles augmentent régulièrement et plus fortement dès le lendemain de la réforme de la PAC de 1992, même si cette dynamique se stabilise à partir de 2009. Une tendance vers la hausse de production caractérise la période 1985-1999, suivie d'un repli assez conséquent. Le prix du colza n'avait pourtant pas connu d'embellie particulière durant cette période. Il faut donc se tourner vers des facteurs plus structurels pour comprendre l'évolution des surfaces emblavées en colza.

¹ En matière de politique publique, la PAC contient certains dispositifs dont le but est de favoriser le retour à une plus grande diversification des assolements. Parmi ces dispositifs, on trouve la conditionnalité des aides du premier pilier (BCAE), ou les MAER et les SFEI dans le cadre du second pilier 2 Données du RA 2010. Cf. J. Gabrysiak et D. Rodier (2012), « Des grandes cultures dans deux tiers des exploitations », Agreste Primeur, numéro 283, juin, p. 1-8.

17

Parmi ces facteurs, se trouve bien évidemment l'évolution de la PAC. Dans le cadre de la réforme de 1992, l'instauration d'une dose de jachère avec aides occasionne un gel partiel des surfaces. Cette décision politique, prise à l'échelle communautaire, est porteuse de risques agronomiques, lesquels conduisent les agriculteurs à mettre en service certaines surfaces en produisant des cultures à usages non alimentaires, même si les perspectives de rentabilité économique demeurent incertaines. On assiste alors au déploiement des cultures industrielles, par surcroît encouragées ensuite par des dispositifs publics (agrocarburants comme le bio diesel) et l'arrivée à maturité d'un projet industriel d'exploitation des productions oléagineuses à des fins non alimentaires.

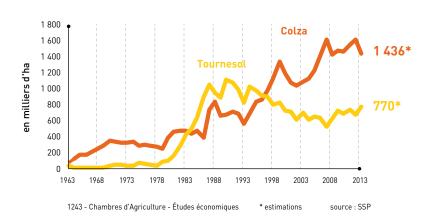
UNE SECONDE PHASE EN 2000

La seconde phase s'enclenche au début des années 2000. Cette nouvelle hausse des surfaces dédiées au colza est la manifestation que les agriculteurs percoivent clairement dans quelle dynamique le marché semble s'être installé depuis 2000-2003. Or c'est à cette date que le prix du colza s'emballe, entrant dans la hausse tendancielle qui caractérise bon nombre de productions agricoles. Outre le contexte général de hausse des prix agricoles qui s'enclenche au milieu des années 2000, il faut y voir également l'impact des décisions tant françaises qu'européennes, visant à incorporer dans les productions d'agrocarburants un dosage de colza supérieur à celui recommandé par la Commission (7 % en France contre 5 % dans l'UE, à l'horizon 2020). Le marché du colza est, par conséquent, porté par ces projets liés au développement de cultures à usages industriels. Les producteurs de colza combinent donc prix élevés et visibilité du débouché avec la progression des agrocarburants, sachant que près des deux tiers des productions d'huile de colza fabriqués dans l'hexagone sont destinés ensuite à la produc-

Évolution des surfaces en France 800 700 600 500 en milliers d'ha Pois 400 300 200 121,50* 100 Féveroles (et fèves) 68* 1993 1995 1997 1989 1991 1999 2001 2003 2005 2013 2007 2009 2011

Évolution des surfaces de colza et de tournesol en France

1243 - Chambres d'Agriculture - Études économiques



tion d'agrocarburants. L'ensemble des dispositifs de politique publique, brièvement rappelés, laisse entendre qu'une substitution a eu lieu entre ces deux cultures, au détriment du tournesol. La forte hausse du prix du tournesol entre 2006 et 2008 n'a pas enrayé le déclin des surfaces consacrées à cette culture. Le tournesol n'a pas bénéficié des mêmes atouts procurés par les politiques publiques en France, ni même dans l'UE, et se distingue par l'absence d'un marché à terme permettant d'amortir les fluctuations du prix. L'évolution des assolements en France montre enfin que la diversification des cultures constitue un objectif difficile à atteindre. La diminution de la variabilité des assolements expose donc les agriculteurs à des risques dont la gestion pourrait s'avérer moins aisée. Les assolements apparaissent étroi-

tement conditionnés par des choix de politique publique, par l'état du marché et par l'évolution des prix de l'énergie³. De plus, il convient de s'interroger sur le développement des productions agroindustrielles, qui suppose une structuration encore embryonnaire des filières. Enfin, l'évolution des assolements en France interpelle sur l'application future des critères définis par la Commission en matière de « verdissement » dont l'objectif est de tendre vers davantage de diversification des cultures.

source : SSP

Thierry POUCH

Chambres d'agriculture France Direction économie des agricultures et des territoires

3 Cf. P. Papon (2014), « Le gaz de schiste : mythes et réalités », Futuribles, numéro 399, mars-avril, p. 81-98.